

Changement : 100 jours pas convaincants !

Dès son élection, le nouveau maire a déclaré : *“on s'est donné 100 jours pour convaincre ... qu'il y a eu un changement”*. Et si l'on perçoit les premiers signes de ce changement, au regard des premières décisions, on n'est pas du tout convaincu, bien au contraire...

Une délégation du Conseil municipal donnée au maire pour emprunter 500 000 € ! Bonjour l'endettement, bonjour la transparence ! Rappelons que sous le précédent mandat, notre équipe a emprunté en moyenne 300 000 € par an en soumettant systématiquement au Conseil municipal la décision d'emprunter. De 2008 à 2014, en empruntant moins qu'elle ne remboursait, la commune s'est désendettée.

C'est ça le changement ?

Indemnités d'élus : + 27 %

Depuis 2012, les indemnités perçues par le Maire, les six adjoints et un conseiller délégué n'ont jamais été fixées au taux maximum. Elles s'élevaient à moins de 83 000 € par an. Nous faisons alors preuve d'exemplarité.

Au Conseil municipal du 22 mai dernier, la majorité municipale les a considérablement augmenté en les calant sur le taux maximum !

Résultat ? un exploit : plus d'argent dépensé pour indemniser moins d'élus ! ... Sans compter que la majorité a également voté la possibilité d'avoir 6 conseillers délégués supplémentaires ... Au final, une augmentation des indemnités d'élus supérieure à 23 000€...soit +27% !!!

"Et pour vous, une telle augmentation de revenus, à quand remonte t-elle?"

Dans le contexte actuel de restriction budgétaire, au regard des difficultés que rencontre notre population, cette décision est tout simplement inacceptable.

C'est ça le changement ?

Continuité ?

Alors qu'elle critiquait fortement les projets jusqu'à voter contre le budget 2014 que nous avons fait adopter au Conseil municipal du 4 mars dernier, l'opposition devenue majorité les reprend aujourd'hui à son compte :

Les travaux de sécurité au château et salle des fêtes? Prévus...

La 2ème tranche du cimetière ? Programmée...

Les Rythmes Scolaires mis en place dès 2013 ? Maintenus...

Les subventions aux associations ? Reconduites...

Le transfert de l'école municipale de musique ? Poursuivi...

Et la modification du PLU que nous avons engagée ... et qu'ils avaient si vigoureusement contestée? ... adoptée...

C'est ça le changement ?

Preuve incontestable que les critiques d'avant les élections sur notre gestion n'étaient qu'une posture électoraliste.

Groupe municipal « La Côte-Saint-André pour tous »
Jacky LAVERDURE, Isabelle PERENON-PILLON,
Christophe VIGNON, Eliane MINE,
Dominique MASSON, Séverine FOUACHE